

ISOVEGETAL®
ISOLATION THERMIQUE ET ACOUSTIQUE
TRÈS HAUTE PERFORMANCE



LA MATIÈRE PREMIÈRE DE ISOVEGETAL® PROVIENT EXCLUSIVEMENT DE TEXTILES RECYCLÉS ET DE FIBRES VÉGÉTALES NATURELLES.

Composition : 85% fibres végétales (coton, lin, chanvre, jute) 15% fibres thermoliantes.

- Masse volumique 40 kg/m³.
- Disponible en largeur 580 mm ou 600 mm.
- **Conductivité thermique certifiée par l'ACERMI** (certificat n°21/116/1546) **de 0,038 W/(m.K).**
- Semi-rigide.
- Réaction au feu classe F.
- **Manipulation facile**, découpe aisée (avec couteau pour isolant) et mise en oeuvre facilitée.
- **Emissions de COV : A+.**
- **Résistant au développement fongique.**
- Matière douce au toucher, **non irritante et peu de poussière.**

LE PROCÉDÉ ISOVEGETAL® FAIT L'OBJET D'AVIS TECHNIQUE (N°20/21-487_V4 APPLICATION MURS, 20/21-488_V3 APPLICATION COMBLES). IL EST DESTINÉ À L'ISOLATION THERMIQUE EN TRAVAUX NEUFS OU EN RÉNOVATION DES BÂTIMENTS SUIVANTS :

- Les bâtiments d'habitation : individuels ou collectifs.
- Les bâtiments non résidentiels :
 - Les établissements recevant du public (ERP) dont le dernier plancher haut est à moins de 8 m du sol.
 - Les bâtiments relevant du code du travail.

Les bâtiments de process industriel, agricole, agroalimentaire, frigorifique, et à ambiance corrosive sont exclus.

FIBRES 100%
RECYCLÉES & RECYCLABLES

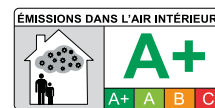


ISOVEGETAL® EST DESTINÉ À L'ISOLATION :

- **Des combles perdus ventilés selon les NF DTU de la série 40 :**
 - Isolation sur le plancher des combles.
 - Isolation entre solives et fermettes.

Des combles aménagés :

- Isolation en rampants de toiture entre et sous chevrons avec une ossature secondaire en bois.
- Isolation en rampants de toiture entre et sous chevrons avec une ossature secondaire métallique.
- **Des murs en béton banché conformes au NF DTU 23.1 et ouvrages en maçonnerie de petits éléments conformes à la norme NF DTU 20.1.**
- **Des murs dits « à la française » (maçonnerie de petits éléments conforme au NF DTU 20.1 + enduit imperméable monocouche d'épaisseur supérieure ou égale à 10 mm conformément au NF DTU 26.1.**
- Les murs de maisons et bâtiments à ossature bois conformes à la norme NF DTU 31.2.
- **Les murs humides ou présentant les remontées d'humidité ne peuvent pas être isolés avec ce procédé.**



GAMME ISOVEGETAL®

Épaisseurs (mm)	Résistance Thermique R (m ² .K/W)	Nombre de panneaux par colis		Nombre de colis par palette		Surface en m ² par palette	
		580 mm	600 mm	580 mm	600 mm	580 mm	600 mm
45	1,15	13	13	8	8	72,38	74,88
60	1,55	10	10	8	8	55,68	57,60
80	2,10	7	7	8	8	38,98	40,32
100	2,60	6	6	8	8	33,41	34,56
120	3,15	5	5	8	8	27,84	28,80
145	3,80	4	4	8	8	22,27	23,04
160	4,20	4	4	8	8	22,27	23,04
180	4,70	3	3	8	8	16,70	17,28
200	5,25	3	3	8	8	16,70	17,28

Les colis et les palettes du produit «ISOVEGETAL®» doivent être stockés et mis à l'abri des intempéries dans un local y compris pendant les phases de transport et de mise en oeuvre. Les palettes complètes ne sont pas gerbables.



ASSOCIATION POUR LA CERTIFICATION DES MATERIAUX ISOLANTS

ASSOCIATION DECLAREE (LOI DU 1ER JUILLET 1901) ORGANISME CERTIFICATEUR DECLARE (LOI 94-442 DU 3 JUIN 1994)

CSTB - LNE



ACCREDITATION
N°5-0019
PORTEE
DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR

CERTIFICAT ACERMI
N° 21/116/1546 - Édition 2
Licence n° 21/116/1546 - Edition 2

En application des Règles Générales du Certificat de produit ACERMI et du référentiel Produits manufacturés à base de fibres végétales ou animales version B du 01/09/2014 de la Certification des matériaux isolants thermiques, According to the ACERMI General Rules of Certification, and the Factory-made plant and animal fiber-derived products Rules revision B from 2014-09-01 for thermal insulation materials

la société :
the company:

Raison sociale : **BUITEX**

Company:

Siège social : **ZA LE MOULIN II BP 23 69470 COURS LA VILLE - France**

Head Office:

est autorisée à apposer la marque ACERMI sur le produit isolant, sur les emballages et sur tout document concernant directement le produit désigné sous la référence commerciale

Is authorized to apply the ACERMI marking on the product, on the packaging, and on any document directly related to the product named as the following commercial reference

VEGETAL

et fabriqué par l'usine de : Cours La Ville - France (69)

Production plant:

avec les caractéristiques certifiées figurant à partir de la page 2 du présent certificat.

Certified characteristics are given from page 2.

Ce certificat atteste que ce produit et le système qualité mis en œuvre pour sa fabrication font respectivement l'objet d'essais de conformité et d'audits périodiques avec prélèvement d'échantillons pour essais, suivant les spécifications définies par le référentiel Produits manufacturés à base de fibres végétales ou animales.

This licence, delivered under the ACERMI Technical Regulations, certifies that the product and the relevant quality system are respectively submitted to tests of conformity and periodical audits with sampling for tests, according to the specifications of the Technical Regulations Factory-made plant and animal fiber-derived products.

Ce certificat a été délivré le 01 janvier 2024 et, sauf décision ultérieure à la présente certification, due en particulier à une modification du produit ou du système qualité mis en place, est valable jusqu'au 31 décembre 2026.

This certificate was issued on January 01st 2024 and is valid until December 31th 2026, except new decision due to a modification in the product or in the implemented quality system.

Pour le Président
É. CRÉPON

F. RASSE

Pour le Secrétaire
T. GRENON

P. PRUDHON

La validité du certificat peut être vérifiée en consultant la base de données sur le site www.acermi.com

The validity of the certificate can be checked by consulting the database at www.acermi.com

Renouvellement du certificat n° 21/116/1546 Édition 1, délivré le 27 juillet 2022

Renewal of certificate n° 21/116/1546 Edition 1, issued on July 27th 2022



CERTIFICAT ACERMI
N° 21/116/1546 - Édition 2
Licence n° 21/116/1546 - Edition 2
CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES
Certified properties

CONDUCTIVITÉ THERMIQUE CERTIFIÉE : $\lambda_D = 0.038$ W/(m.K)

Certified thermal conductivity:

	Résistance thermique - <i>Thermal resistance</i>										
Épaisseur (mm)	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90	95
R (m².K/W)	1,15	1,30	1,40	1,55	1,70	1,80	1,95	2,10	2,20	2,35	2,50
Épaisseur (mm)	100	105	110	115	120	125	130	135	140	145	150
R (m².K/W)	2,60	2,75	2,85	3,00	3,15	3,25	3,40	3,55	3,65	3,80	3,90
Épaisseur (mm)	155	160	165	170	175	180	185	190	195	200	-
R (m².K/W)	4,05	4,20	4,30	4,45	4,60	4,70	4,85	5,00	5,10	5,25	-

ISOLANT SEMI-RIGIDE

Épaisseur (mm)	de 45 à 200
-----------------------	-------------